



Jeunes de moins de 16 ans ou cadet



Vous avez l'intention d'accompagner des aînés ou malade à l'Hospitalité Diocésaine de Toulouse de Notre-Dame de Lourdes pour consacrer un peu de votre temps au service de ceux qui souffrent.

Au nom de l'ensemble de notre Hospitalité, de ses Aumôniers et de l'équipe d'animation, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous espérons qu'auprès de Notre-Dame de Lourdes et au sein de cette grande famille qu'est l'Hospitalité Diocésaine de Toulouse, vous trouverez des sources d'épanouissement et de satisfactions.

Les tâches ou missions qui pourront vous être confiées sont les suivantes :

- Service des couvertures et des bâches, des oreillers, des capotes
- Service de rangement des voiturettes, du réfectoire ou des bagages
- Service d'eau

Et surtout, l'écoute, la présence, le sourire et le dialogue avec la personne âgée ou le malade.

Pour des raisons d'assurance, il vous est formellement interdit d'accompagner les malades aux offices sur des voiturettes (« Navette ») ou lors de déplacements.

Les jeunes de moins de 16 ans et les cadets ne peuvent s'inscrire au pèlerinage sans la présence d'un proche parent obligatoirement hospitalier, ce parrain restera entièrement responsable du jeune et ils devront être hébergés ensemble.

L'équipe Jeune se propose de parrainer dans leurs tâches chaque adolescent pour transmettre les compétences qu'elle a acquise pour le bon déroulement d'un pèlerinage. On vous donnera un foulard rouge le temps du pélé.

Désignez sur l'inscription, l'adulte responsable de vous, ou de votre Aumônerie en relation avec les responsables de l'hospitalité.

L'Hospitalité ne pourra pas prendre en charge la gratuité du bus pour les jeunes -de 16 ans et les cadets ainsi que ceux qui viennent en Aumônerie, scout, mej ou autres...

En cas de manquement à ses missions, le Bureau se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires, y compris de procéder à une exclusion.

Signature du jeune bénévole

LE BUREAU